

CENTRE DE RASSEMBLEMENT

2. INSTALLER ET GÉRER LES PARCS SUR LITIÈRE ACCUMULÉE.

LES ABREUVOIRS : UN POINT CLÉ POUR LA BONNE GESTION DES ZONES PAILLÉES



Les abreuvoirs doivent être bien positionnés.

Ils ne doivent pas créer des zones difficiles d'accès pour le paillage et le curage. Ils doivent de plus être conçus pour éviter le gaspillage qui peut humidifier la litière de façon importante, et augmenter les risques sanitaires. Le circuit d'eau des abreuvoirs doit permettre de couper l'alimentation en cas de fuite qui serait préjudiciable à l'état de la litière.

Ils doivent être accessibles pour le nettoyage quotidien, et pour surveiller leur bon fonctionnement.

Les abreuvoirs doivent aussi être conçus et implantés de façon à limiter leur salissure lors des opérations de paillage mécanisées.

Pour en savoir plus : www.bouvinnov.fr

LES PRÉREQUIS

Installer des parcs sur paille en centre de rassemblement suppose de réunir quelques conditions.

Des sols stabilisés, un bâtiment ventilé et des aménagements adaptés

La nature des sols, béton ou terre battue, peut avoir un impact sur les opérations de curage. Si le sol des bâtiments n'est pas bétonné, il devra être suffisamment tassé pour ne pas être dégradé lors des phases de curage. La réfection de ce type de sol doit être effectuée régulièrement pour maintenir une surface plane facile à nettoyer.

L'utilisation de la paille est à raisonner avec la conception des bâtiments, la présence de barrières, d'aménagements et de zones non accessibles par les engins de manutention, qui augmentent la charge physique de travail.

Le bâtiment doit être correctement ventilé pour assurer l'évaporation de la fraction liquide des effluents et permettre à la paille d'assurer le confort thermique en évitant les souillures des animaux.

La ventilation naturelle est à privilégier :

- orientation du bâtiment pour tenir compte des vents dominants,
- ventilation latérale : largeur maximum 20 m, optimum entre 15 à 18 m.
- surfaces libres pour la circulation d'air : claires-voies, ou rideaux ouvrants.

Pour des bâtiments existants, trop larges ou mal orientés, la ventilation mécanique peut s'envisager. Elle doit cependant être conçue de façon à renouveler l'air sans provoquer de courants d'air sur les animaux.

Les parcs doivent être conçus et aménagés pour permettre d'apporter de la paille de façon mécanique (pailleuse, télescopique, dérouleuse) afin que l'entretien des litières soit réalisable dans de bonnes conditions.

LES POINTS DE VIGILANCE :

Abreuvoirs bien positionnés; surveiller les fuites.

Bâtiment bien ventilé.

Sol entièrement recouvert de paille dès l'arrivée des animaux.

Pailler de façon à maintenir la litière sèche.

Eviter les fortes densités et/ou limiter les temps de séjour en cas de densité importante.



L'ALERTE DE L'ERGONOME

« L'apport de paille est souvent journalier en présence des animaux, ce qui implique une disponibilité en main-d'œuvre pour pailler. De même, l'enlèvement de la litière accumulée doit être planifié pour s'adapter à l'activité du centre : ces opérations nécessitent plusieurs heures ou journées, à plusieurs opérateurs »

POUR RÉSUMER

- Disposer d'un sol uniforme (béton ou sol brut compacté).
- Disposer de systèmes d'aération du bâtiment suffisants (en quantité et qualité).
- Installer des abreuvoirs adaptés au type d'animal et limitant le gâchis.
- Epancher la paille en quantité suffisante avant l'arrivée des animaux.
- Possibilité de positionner la paille au milieu pour laisser les animaux la répartir.
- Apporter de la paille dès que la litière est humide ou souillée de manière importante (> 50% de la surface).
- Intervenir rapidement en cas de fuite des abreuvoirs.
- Rester attentif à la surface homogène et stable (bonne portance) de la litière : en cas de surface instable, programmer le curage, même si la hauteur n'est pas encore problématique (manœuvre des barrières ou marche) ou si la température reste normale.

DE LA PAILLE DE QUALITÉ

Toutes les pailles de céréales conviennent :

- Récoltée en conditions sèches : couleur homogène sans tâches foncées qui pourraient évoquer la présence de moisissures, et donc de risques sanitaires.
- Stockée à l'abri des intempéries, et en évitant les remontées d'humidité du sol (dalle ou surélévation).
- Paille non broyée pour une meilleure portance et moins de projection de poussière.
- Limiter la présence de pierre à l'intérieur. En cas de problème constaté, en discuter avec le fournisseur pour améliorer la qualité lors des prochains achats.
- Stockage plutôt à proximité des lieux d'utilisation, mais en restant attentif à la facilité d'accès pour la livraison.
- Quantité adaptée aux activités : tri, temps de présence courts, séjours plus longs.
- Apport de paille avant l'arrivée des animaux (10 à 12 kg/m²) puis sur la base des recommandations suivantes :

Veaux < 6 mois	Broutards 6-12 mois	Bovins adultes	Ovins caprins
2 à 3 kg/j	3 à 5 kg/J	5 à 7 kg/J	0.3 à 0.5 kg/J

LE CONSEIL SÉCURITÉ

« Comprendre la façon dont les animaux appréhendent leur environnement permet de mieux se comporter à leur côté et d'éviter les situations dangereuses : se former sur ces sujets permet d'identifier et de gérer ces situations, par exemple au moment du paillage. »

Le paillage doit être effectué chaque jour en cas de séjour des animaux pendant plusieurs jours. Des apports supplémentaires, sur une journée, peuvent aussi être nécessaires lorsque la litière semble humide et souillée (plus de 50% de la surface salie et humide), notamment lorsque les parcs ont servi au tri des animaux. Les zones les plus souillées sont alors à prioriser.

A la pailleuse : attention aux poussières, problématiques pour l'humain et l'animal. Le risque d'inhalation de poussière est limité par la ventilation du bâtiment et le port d'équipements individuels de protection (Masque, bottes...).

Pour limiter le risque de projection de pierres, ne pas descendre de la machine lorsqu'elle est en fonctionnement et vérifier l'absence d'une tierce personne ou d'animaux dans la zone de paillage.

Paillage manuel : Même avec un engin de manutention pour le transport, des efforts et postures à risques peuvent persister : flexions du dos et/ou élévation des épaules hors des zones de confort articulaire. Afin de limiter les efforts liés au décompactage de la paille, il est possible de réduire les pressions exercées lors de la fabrication des bottes. Plutôt que de répartir manuellement la paille, utiliser les déplacements des animaux.

Réaliser le paillage en l'absence des animaux : ne pas rentrer dans les parcs avec des animaux pour pailler.

La gestion des parcs passe également par la **gestion des abreuvoirs**, pour surveiller quotidiennement leur bon fonctionnement : présence d'eau, propreté et absence de fuite.



CONTACTS

Béatrice Mounaix (Idele) : beatrice.mounaix@idele.fr - Patrick Massabie (idele) : patrick.massabie@idele.fr - Cédric Sabeau (Atout Synergia) : cedric.sabeau@atout-synergia.fr